



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

RÉPUBLIQUE DU CONGO

« Projet de construction du Pont Route Rail entre Brazzaville et Kinshasa »

Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245

AMI N° 003/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de construction du Pont Route Rail Brazzaville - Congo et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les prestations relatives aux **ETUDES D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE YIE – MALOUKOU TRECHOT (27 km)**.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (1) les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ; (2) l'étude économique ; (3) l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) ; (4) les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et ; (5) l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la consultation des entreprises. Les prestations se déroulent sur une durée de Huit (08) mois, en deux phasages que sont : (a) des études environnementales et sociales, ainsi que du plan d'action de réinstallation y afférent (PAR), de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire de la route et (b) l'étude d'avant-projet détaillé de la solution d'aménagement retenue à la suite des conclusions des études de la première phase.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5^{ème} étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64,
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; batoung123@gmail.com;
payima6@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27 juin 2021 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1)** et porter expressément la mention :

« AMI N° 003/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD/Services d'un consultant (firme) pour les ETUDES D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE YIE – MALOUKOU TRECHOT ».

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux**

Fait à Brazzaville, le

26 MAI 2021

Le Coordonnateur Technique

